



HAL
open science

Les prêtres du Sarapieion C de Délos

Laurent Bricault

► **To cite this version:**

Laurent Bricault. Les prêtres du Sarapieion C de Délos. Bulletin de Correspondance Hellénique, 1996, 120 (2), pp.597 - 616. 10.3406/bch.1996.4620 . hal-01817062

HAL Id: hal-01817062

<https://hal.science/hal-01817062v1>

Submitted on 16 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les prêtres du Sarapieion C de Délos

In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 120, livraison 2, 1996. pp. 597-616.

Citer ce document / Cite this document :

Bricault Laurent. Les prêtres du Sarapieion C de Délos. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 120, livraison 2, 1996. pp. 597-616.

doi : 10.3406/bch.1996.4620

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bch_0007-4217_1996_num_120_2_4620

Abstract

ID 2610 gives the list of Delian priests of Sarapis for the years 137/6-1 10/09 and shows that in this period there was a very strict rotation of the priesthood between the twelve tribes. Except for the years 109/8-106/5, this rule seems to have been observed until at least 89/8. After that date there was apparently no priest in charge of the Sarapeion, which was thenceforth entrusted to an ordinary zacos. On the other hand, it is difficult to believe that the rule of rotation was respected between 167/6 and 140/39, unless it was subject to severe irregularities, which would be undemonstrable and inexplicable. Lastly we note that the priest Philocrates of Hamaxantia, the only official to serve twice as priest of Sarapis, held the office for the first time in 158/7 and again for a second term in 146/5.

Résumé

ID 2610 fournit la liste des prêtres déliens de Sarapis pour les années 137/6-110/09 et montre que, durant cette période, la prêtrise tourna entre les douze tribus de façon très rigoureuse. À l'exception des années 109/8-106/5, cette règle semble bien avoir été respectée au moins jusqu'en 89/8. Après cette date, il apparaît qu'aucun prêtre n'eut en charge le Sarapieion C, désormais confié à un simple zacos. En revanche, il n'est pas possible de considérer que la règle de rotation fut respectée entre 167/6 et 140/39, à moins de supposer quelques graves entorses à celle-ci, qui resteraient indémonstrables et inexplicables. Notons enfin que le prêtre Philocrates d'Hamaxantia, le seul officiant connu jusqu'ici pour avoir occupé à deux reprises la charge de prêtre de Sarapis, fut en fonction pour la première fois en 158/7 et pour la seconde fois douze ans plus tard en 146/5.

περίληψη

Η επιγραφή ID 2610 παραδίδει τον κατάλογο των ιερέων του Σάραπη για τα έτη 137/6-1 10/09 και δείχνει ότι στη διάρκεια της περιόδου αυτής το αξίωμα της ιερωσύνης ανακυκλωνόταν μεταξύ των δώδεκα φυλών κατά τρόπο απόλυτα αυστηρό. Με εξαίρεση το χρονικό διάστημα 109/8-106/5, φαίνεται ότι ο κανόνας αυτός εξακολούθησε να ισχύει τουλάχιστον έως το 89/8. Θεωρείται ότι μετά τη χρονολογία αυτή η ευθύνη του Σαραπειού C δεν ανατέθηκε πλέον σε ιερέα, αλλά σε έναν απλό ζάκορο. Αντίθετα, δεν μπορούμε να θεωρήσουμε ότι ο κανόνας της "κυλιόμενης" ιερωσύνης ίσχυε μεταξύ των ετών 167/6 και 140/39, εκτός εάν υποθέσουμε την ύπαρξη σοβαρών παρεκκλίσεων, οι οποίες θα παρέμεναν όμως αναποδεικτες και ανερμήνευτες. Ας σημειωθεί, τέλος, ότι ο ιεροφαντής Φιλοκράτης Άμαξαντεύς, ο μοναδικός γνωστός έως σήμερα θρησκευτικός λειτουργός που διετέλεσε δύο φορές ιερέας του Σάραπη, υπηρέτησε για πρώτη φορά στα 158/7 και για δεύτερη φορά δώδεκα χρόνια αργότερα, στα 146/5.

Les prêtres du Sarapieion C de Délos*



Un document fondamental pour la chronologie délienne à l'époque de la domination athénienne est la liste des prêtres officiels de Sarapis fournie par la stèle conservée au musée de Délos sous le n° inv. Γ 568 et publiée en dernier lieu comme *ID 2610*¹. Elle présente les noms des prêtres ayant officié entre 137/6 et 110/09, les trois premières lignes conservées ne fournissant que quelques lettres sur lesquelles je reviendrai. Malheureusement, pour les années qui suivent, la situation est moins claire et la datation de la majorité des prêtrises est encore très incertaine.

Ayant eu l'occasion de retravailler les quelque 350 textes déliens concernant les cultes isiaques dans l'île à l'occasion de la préparation d'une nouvelle édition de la *SIRIS* de L. Vidman, j'ai repris, pour classer ces textes à peu près chronologiquement, le problème de la datation des prêtrises après 110/09, et je crois être arrivé à cerner la réalité d'un peu plus près qu'elle ne le fut jusqu'à présent. Ce sont cette étude et ses résultats que je voudrais proposer ici.

La publication par Stephen V. Tracy, en 1982, de son étude sur *IG II-III 2, 2336*² a permis de dater avec précision et certitude les sacerdoces de quatre des prêtres du Sarapieion C. Il s'agit des prêtres suivants :

		tribu
Δράκων Φλυεύς	103/2	V
Ἄλ- -της Θορίκιος	102/1	VI
Θεόβιος Διονυσίου Ἀχαρνεύς	101/0	VII
Εὐκίτιμεινός Εὐδήϊμου Εἰταῖος	97/6	XI

Comme on peut le constater, la datation de ces quatre prêtrises confirmerait a priori l'hypothèse de W. B. Dinsmoor³ selon laquelle la rotation des tribus ne s'est pas interrompue après le sacerdoce de Sosion en 110/09, même si cette date marque la fin d'un cycle, Sosion appartenant à la douzième tribu (dème Οἰνότη), et si les années 109/8-108/7 laissent apparaître une sérieuse entorse à la rigueur de cette rotation.

En publiant une inscription délienne inédite conservée au musée de Trévis⁴, Margherita Guarducci permet de dater une nouvelle prêtrise, celle d'Ἀπολλοφάνης Διονυσίου Κηφισιεύς, qui officia lorsque Ἰάσων Λαμπρεύς était archonte, c'est-à-dire en 109/8⁵. Durant son sacerdoce, Apollophanès fut assisté par son neveu Διονύσιος Ζήνωνος Κηφισιεύς; Dionysios est en effet présenté comme ὑπηρεύς γενόμενος, une

expression que l'on doit traduire par « devenu prêtre auxiliaire »⁶, alors même que son oncle est en charge de son office⁷. Cela ne peut, me semble-t-il, s'expliquer que par une incapacité (partielle?, temporaire?, je ne sais) d'Apollophanès à assurer son service, cette situation nécessitant l'adjonction d'un assistant, ici son propre neveu⁸.

Constatant qu'il s'agit de la seule mention d'un ὑπηρεύς dans la documentation délienne, M. Guarducci s'est demandé si les années 137/6, 120/19, 116/5 et 113/2, pour lesquelles la liste *ID* 2610 donne à chaque fois deux noms, pouvaient correspondre à un cas de figure semblable à celui de 109/8. Sa réponse, positive, ne me paraît pas s'imposer⁹.

Notons d'emblée que la présence de la conjonction καί, qui peut tout aussi bien signifier la simultanéité d'office que la succession des prêtrises, ne nous est ici d'aucun secours pour résoudre la difficulté.

A priori, rien n'indique non plus que ces quatre années présentent des situations comparables ; dans certains cas, il peut s'agir d'un prêtre et de son auxiliaire, dans d'autres d'un prêtre et de son remplaçant/successeur.

Les deux prêtres nommés pour l'année 137/6 n'apparaissent dans aucun autre texte ; il est impossible de choisir.

En 120/19, Damon, premier nommé dans la liste, est mentionné comme ἱερεύς (*CE* 101 = *ID* 2121), mais Téléphos n'apparaît nulle part ailleurs ; impossible de choisir là non plus.

En 116/5, Stratodamos, premier nommé, n'est pas connu par ailleurs, mais Dionysios, lui, apparaît sur nombre de documents (*CE* 113-116 = *ID* 2057-2058, 2078 et 2090) en tant que ἱερεύς; il est l'ami d'un questeur (ou d'un propréteur) romain du nom de Marcus (*ID* 1843), hoplophore des dieux du Cynthe en 119/8 (*ID* 1877), tandis que sa fille Νυμφώ est canéphore d'Aphrodite Hagnè en 127/6 (*ID* 2238) ; il semble difficile de ne voir en lui qu'un auxiliaire et il faut peut-être considérer que Stratodamos est mort en charge et qu'il fut remplacé par Dionysos pour achever l'année dévolue à la sixième tribu.

Aucun des deux prêtres nommés pour 113/2 n'est connu par ailleurs.

Globalement, les raisons précises pour lesquelles quatre années, entre 137/6 et 110/09, ont connu deux prêtres de Sarapis nous échappent encore, mais il est bien difficile de croire que l'on eût affaire à chaque fois à un prêtre et à son assistant.

Deux autres prêtrises ont une datation assurée grâce à la mention, sur un même document, du prêtre et de l'archonte athénien qui, dans les deux cas, peut être daté avec précision. Πρωτογένης Λεωνίδου Φιλάϊδης fut prêtre quelques années avant Θεόβιος (dont le sacerdoce se place en 101/0), l'année de l'archontat d'Ἀγαθοκλῆς, c'est-à-dire en

106/5 (ID 2067) ; Δίκαιος Δικαίου Ίωνίδης fut prêtre l'année de l'archontat de Καλλίας, c'est-à-dire en 94/3 (ID 2081).

Sept prêtrises (et un auxiliariat) ont donc une date assurée, ce qui nous donne l'embryon de liste suivant :

Ἀπολλοφάνης Διονυσίου Κηφισιεύς (ιερεύς)	(109/8)	I
Διονύσιος Ζήνωνος Κηφισιεύς (ύφιερεύς)	(109/8)	I
Πρωτογώνης Λεωνίδου Φιλαΐδης	(106/5)	II
Δράκων Φλυεύς	(103/2)	V
Ἀ[- -]ης Θορίκιος	(102/1)	VI
Θεόβιος Διονυσίου Ἀχαρνεύς	(101/0)	VII
Εὐκτίμενος Εὐδήμου Εἵτεαῖος	(97/6)	XI
Δίκαιος Δικαίου Ίωνίδης	(94/3)	II

Hormis pour la période 108/7-107/6 qui présente une lacune de deux ans entre le sacerdoce d'un prêtre issu de la première tribu et celui d'un prêtre issu de la deuxième, la rotation des tribus selon l'ordre officiel semble parfaitement se poursuivre, au moins jusqu'en 94/3, et pourquoi pas encore quelque temps après.

C'est ici que les certitudes laissent la place aux hypothèses. Mais nous allons voir que la situation est moins désespérée qu'il ne semble.

Les textes déliens nous font connaître les prêtres suivants ayant exercé leur sacerdoce après 110/09, si l'on s'en tient aux analyses de P. Roussel, suivies par presque tous depuis¹⁰. Pour des raisons de commodité, je classerai dans un premier temps ces prêtres selon l'ordre officiel des tribus auxquelles ils appartiennent.

Ἀρτεμίδωρος Ἀπολλοδώρου Λαμπρεύς	I
Ἀθηναγόρα[ς] Ἐλένιου Κηφισιεύς	I
[- - - Ἀ]λαιεύς?	II
Θεόμνηστος Θεογένου Κυδαθηναϊεύς	III
Διογένης Διογένους Κυδαθηναϊεύς	III
[Ἀθη]νάδης [- - - Κυδ]αθηναϊεύς	III
[- - - Πα]λιανεύς	III
Ἀπολλόδωρος Ἀπολλοδώρου Κρωπίδης	IV
[- - -] Ἀπολλο[δώ]ρου Φλυέως	V
Ἑλλη]ν Θεο[δο]σίλου Σφήττιος	VI
Κυδήνωρ Διονυσίου Μελιτεύς	VIII

Μάρκος Ἐλευσίνιος	IX
Ἀριστέας Ἀριστέου Μαραθώνιος	X
Λέων Ἀγαθάρχου Μαραθώνιος	X
Διονυσόδωρος [– – –]νευς	II, V-VIII, XI ou XII ¹¹
Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀθηναῖος	?

Considérant comme acquis que l'ordre de rotation des tribus s'est bien perpétué après 110/09 (sauf peut-être durant les années 108/7-107/6) on peut envisager les cas de figure suivants, sans descendre trop bas, la documentation faisant défaut après le saccage de l'île par les troupes de Mithridate :

Ἀρτεμίδωρος a pu être en fonction en 107/6, 95/4 ou 83/2. Idem pour Ἀθηναγόρα[ς].

[– – – Ἀ]λαιεύς a pu être en fonction en 108/7, en 106/5, en 94/3, voire avant 137/6.

Θεόμνηστος a pu être en fonction en 105/4, 93/2 ou 81/0. Idem pour Διογένης, [– – – Παιανιεύς et [Ἀθ]ηνάδης.

Ἀπολλόδωρος a pu être en fonction en 104/3 ou 92/1.

[– – –] Ἀπολλοδῶρου Φλυέως a pu être en fonction en 103/2 ou 91/0.

Ἐλλη[ν] a pu être en fonction en 102/1 ou 90/89.

Κυδῆνωρ a pu être en fonction en 100/99 ou 88/7.

Μάρκος a pu être en fonction en 99/8 ou 87/6.

Ἀριστέας a pu être en fonction en 98/7 ou 86/5. Idem pour Λέων.

Διονυσόδωρος a pu être en fonction en 106/5, 103/2, 102/1, 101/0, 100/99, 97/6, 96/5, 94/3, 91/0, 90/89, 89/8, 88/7, 85/4 ou 84/3.

Φιλοκράτης a pu être en fonction n'importe quelles années ; ce pluriel est justifié par le fait que deux textes (*ID* 2068-2069) indiquent qu'il est prêtre (de Sarapis) pour la seconde fois.

Voyons maintenant les informations que nous donnent les textes pour essayer de clarifier un peu tout cela.

Ἀρτεμίδωρος : Ἀρτεμίδωρος a semble-t-il lancé une souscription pour la restauration d'un ὑδρεῖον (cf. les listes *ID* 2617-2620) et, lors de son sacerdoce, un Alexandrin du nom de Δεμέτριος a fait la consécration d'un dromos, de sphinges et d'une horloge (*ID* 2087-88). Le zacore d'Ἀρτεμίδωρος se nomme Εὐδοξος, comme le zacore d'Ἐλλη[ν] (cf. *infra*) et comme le zacore qui est en poste pour la dix-huitième année lors de l'épimélétat de Callimachos *ca* 70-60 : il peut s'agir d'une, de deux ou de trois personnes différentes.

S'il ne s'agit pas des mêmes personnes, tout rapprochement devient caduc et aucune précision chronologique ne peut en être tirée.

Si le zacore en poste *ca* 70-60 est le même qu'Εὐδοξος zacore d'Ἀρτεμίδωρος, deux possibilités s'offrent à nous. En effet, s'il prend la peine *ca* 70-60 de préciser « zacore pour la dix-huitième année », c'est pour dater les deux textes (*ID* 2161 et 2205) dans lesquels aucun prêtre n'est mentionné ; juste après le nom de l'épimélète, on lit celui du

zacore, une pratique unique en son genre. Ces dix-huit années sont donc consécutives, sinon une telle indication n'aurait aucune utilité. Dans ce cas, l'année où il fut zacore sous Ἀρτεμίδωρος est, soit la première de ces dix-huit années, soit indépendante de ces dix-huit ans, signifiant alors qu'Εὐδοδος serait redevenu zacore après l'avoir déjà été une (ou deux) fois (deux fois si Εὐδοδος zacore d'Ἑλληνην est aussi le même), mais cette fois pour pallier, semble-t-il, l'absence de prêtre. Si l'on adopte la première hypothèse, Ἀρτεμίδωρος est le dernier prêtre de la liste ayant eu un zacore et il se place après Δίκαιος (prêtre en 94/3) qui eut pour zacore son propre frère Ἀπολλώνιος (*ID* 2081, 2094, 2104). Ἀρτεμίδωρος serait alors le prêtre de l'année 83/2 et la dix-huitième année du zacorat d'Εὐδοδος 66/5. Si l'on adopte la seconde hypothèse, Ἀρτεμίδωρος peut alors être le prêtre de 95/4 comme celui de 83/2.

On peut faire le même raisonnement pour Εὐδοδος zacore d'Ἑλληνην et arriver aux conclusions suivantes. Si son zacorat sous Ἑλληνην est le premier des dix-huit, Ἑλληνην est le prêtre de 78/7, s'il est indépendant de ces dix-huit années, Ἑλληνην doit être le prêtre de 90/89, car une prêtrise en 78/7 situerait *ID* 2161 et 2205 après 60, à une date trop tardive pour placer l'épimélétat de Δημέας.

Enfin, si le zacore d'Ἀρτεμίδωρος, celui d'Ἑλληνην et celui en fonction *ca* 70-60 sont un seul et même personnage, cela laisse le champ ouvert à toute supposition chronologique, mais nous apprend qu'un zacore a pu être deux fois non consécutives en poste, et sans doute y montrer suffisamment de qualités pour qu'on lui confie la garde du sanctuaire lorsque celui-ci n'aura plus de prêtre pour l'administrer.

Notons en outre que les noms de plusieurs des souscripteurs mentionnés dans *ID* 2617-2620 laissent à penser à P. Roussel que ces listes n'étaient pas antérieures au I^{er} s. Je ne serai pas aussi affirmatif, car Πόρις Νικάνδρου, mentionné dans *ID* 2619,30, est connu par deux dédicaces (*ID* 2122 et 2168) datées respectivement de 118/7 et 112/1 ; toutefois, on peut admettre qu'il souscrivit longtemps après avoir dédié, ou bien qu'il est question de son petit-fils dans la liste *ID* 2619 (un Νίκανδρος Πάριδος qui doit être son fils est mentionné dans *ID* 2622 a II,33).

Ἀθηναγόρας] : la seule inscription mentionnant Ἀθηναγόρας] (*ID* 2066)¹² ne permet pas de préciser quoi que ce soit. On connaît cependant un Ἐλενος Ἐλένου Κηφισιεύς (*ID* 2630, liste d'Athéniens du dernier quart du II^e s.) qui peut être soit le frère, soit le père d'Ἀθηναγόρας]. La date de 83/2 peut apparaître alors comme un peu tardive et l'on préférera placer le sacerdoce d'Ἀθηναγόρας] soit en 107/6, soit en 95/4, sans pouvoir choisir de manière définitive entre l'une et l'autre date.

Θεόμνηστος : connu par trois documents (*ID* 2080, 2128 et 2155), Θεόμνηστος devient prêtre d'Artémis en l'île en 102/1 (*IG* II/III 2, 2336,79). Cette prêtrise, sans aucun doute plus importante et prestigieuse que celle de Sarapis, peut apparaître comme une promotion pour ce prêtre et a dû être assumée plus tard. Le dédicant d'*ID* 2155, Sporius, un

Romain, est connu par plusieurs autres textes (*ID* 2156, 2378-79, 2446, 2449 et peut-être également 1687), le premier de ceux-ci étant daté avec certitude de 103/2. Cela invite à considérer que Θεόμνηστος exerça la prêtrise de Sarapis en 105/4.

Διογένης : la sœur de Διογένης fut canéphore d'Aphrodite Hagnè en 107/6 (*ID* 2232). On a songé à voir en lui l'un des thesmothètes de 97/6 (*IG* II/III 2, 2236,249), mais le texte de S. V. Tracy semble infirmer cette proposition, la lacune (environ 4 lettres) étant trop courte pour rétablir le patronymique de Διογένης (Διογένης [... Κυδαθηναϊεύς]). C'est l'inscription *ID* 2616 qui nous donne la solution. En tête de cette liste de souscripteurs provenant du Sarapieion C, Διογένης est nommé juste après l'épimélète de l'emporion, comme lui avec femme et enfants. S'ensuivent les noms des simples souscripteurs, pour la majorité des Romains (ce qui invite sans doute déjà à éliminer la date de 81/0). Or cette souscription eut lieu alors que l'épimélète de l'île était Ἀρ[— —]. Au début du 1^{er} s., trois épimélètes dont le nom commence par ces deux lettres sont connus¹³ : le premier, Ἀριστίων Σωκράτους ἐξ Οἴου, fut en charge en 97/6, le second, Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς, ca 95/4 et le troisième, Ἄροπος Γλαύκου Πειραιεύς, a priori en 94/3 ; en 93/2, c'est Ἐπικλῆς Ἐπικλέους Κρωπίδης qui occuperait cette charge selon une datation communément admise. Si la date de l'épimélétat d'Aristion est assurée par *IG* II/III 2, 2336,229, les trois autres ne le sont peut-être pas autant. Celle de l'épimélétat d'Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς (connu par *ID* 1657, 1714 et 1762)¹⁴ est due à une conjecture de Dinsmoor¹⁵ qui reste d'ailleurs prudent sur la solidité de cette datation. Pour le second Ἄροπος comme pour Ἐπικλῆς, on bénéficie à chaque fois d'une conjonction intéressante avec deux années consulaires : Ἄροπος Γλαύκου Πειραιεύς est épimélète l'année où C. Coelius et L. Domitius sont consuls, c'est-à-dire en 94 (*ID* 1763) ; Ἐπικλῆς Ἐπικλέους Κρωπίδης est épimélète l'année où C. Valerius et M. Herennius sont consuls, c'est-à-dire en 93 (*ID* 1764). Cela n'implique pas cependant nécessairement qu'Ἄροπος soit épimélète en 94/3 et Ἐπικλῆς en 93/2. Μήδειος Μηδείου Πειραιεύς, qui est épimélète quand Cn. Cornelius Lentulus et P. Licinius Crassus sont consuls (en 97 ; *ID* 1757), est en poste en 98/7 et non en 97/6 (*IG* II/III 2, 2336,189). Je croirais plus volontiers que l'épimélète de 95/4 est Ἄροπος Γλαύκου Πειραιεύς, celui de 94/3 Ἐπικλῆς Ἐπικλέους Κρωπίδης et celui de 93/2 Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς¹⁶. C'est alors tout naturellement à cette dernière date qu'il faut assigner la prêtrise de Διογένης¹⁷.

[— — Παι]ανιεύς : si les nouvelles datations proposées *supra* pour les épimélètes de l'île des années 95/4-93/2 sont correctes, ce prêtre, connu par *ID* 2039 et 2159, fut en charge en 93/2, lorsqu'Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς est épimélète (cf. *supra*, n. 16). Il a pu être le prédécesseur, le successeur ou l'assistant de Διογένης, tous deux étant de la troisième tribu.

[Ἀθ]ηνάδης : on connaît, en 123/2, un éphèbe du nom d'Ἀθηνάδης [Ἀθηνάδου Κυδαθηναϊεύς (*IG* II/III 2, 1006,107) qu'il serait possible d'identifier avec le prêtre de Sarapis. Par ailleurs, l'artisan auteur d'*ID* 2157 (seule inscription mentionnant

la prêtrise d'Ἀθηνάδης) est également l'auteur d'ID 2156 datée avec précision de 103/2. Selon toute vraisemblance, il faut éliminer la date de 81/0. Mais si l'on place la prêtrise d'Ἀθηνάδης en 105/4, il double avec Θεόμνηστος, et si on la place en 93/2, il double avec Διογένης. Alors que Θεόμνηστος est connu après 105/4, l'Ἀθηνάδης ne l'est pas, ce qui peut inciter à supposer qu'il mourut l'année de sa prêtrise et fut remplacé par Θεόμνηστος; il peut également avoir précédé en charge Διογένης, mais le nom de l'artisan invite à préférer la première solution, sans pour autant exclure la seconde.

Ἀπολλόδωρος : connu par trois textes (ID 2153, 2204 et 2405), le sacerdote d'Ἀπολλόδωρος peut difficilement être daté avec précision. Son zacore Νικίας ne reparait que dans les trois mêmes textes ; le cleidouque nommé dans ID 2204 et 2405 fait une dédicace en 98/7 pour le nouvel épimélète (ID 1816) ; quant au dédicant d'ID 2153, il se retrouve peut-être dans le catalogue ID 2595,22-23, sans que cela soit déterminant pour notre problème. L'incertitude reste donc entière entre 104/3 et 92/1.

[— — —] Ἀπολλο[δῶ]ρου Φλυέως : ce prêtre est en charge l'année où Δημέας Ἴκεσίου Ἀλοιέως est épimélète de l'île (ID 2045)¹⁸. L'épiméléat de Δημέας étant placé ca 90/89, la prêtrise du fils d'Apollodoros est à dater de 91/0 plutôt que de 103/2¹⁹.

Ἐλλ[η]ν : d'abord rattachée au culte syrien par P. Roussel (BCH 38 [1908], p. 387, 389), la prêtrise d'Ἐλλ[η]ν fut attribuée au culte isiaque dans ses CE puis dans le commentaire d'ID 2212. Son zacore est Εὐδοσ. Faut-il l'identifier à l'Εὐδοσ zacore d'Ἀρτεμίδωρος ou encore au zacore Εὐδοσ qui assure sa dix-huitième année de service ca 70-60 ? Il y a là trop d'incertitudes pour pouvoir décider avec assurance (cf. *supra*). Le prêtre officiant en 102/1 étant connu, il est envisageable de dater la prêtrise d'Ἐλλ[η]ν de 90/89 plutôt que de 78/7²⁰.

Κυδήνωρ : connue par le seul texte ID 2093, la prêtrise de Κυδήνωρ doit pouvoir être datée avec quelque sécurité. L'un des auteurs de la dédicace, Ἀθηναγόρας (IV), qui appartient à une famille bien connue (cf. ID 1871, 1891 et 2092), fut éphèbe en 106/5 ; dans le texte de la dédicace qu'il fit déposer dans le sanctuaire lors de la prêtrise de Κυδήνωρ, il est associé à son frère et à sa sœur, sans que soient mentionnés ni femme ni enfants ; la dédicace est pour son oncle ; il semble difficile de placer celle-ci en 88/7, dix-huit ans après son éphébie. La prêtrise de Κυδήνωρ doit très vraisemblablement être datée de 100/99.

Μάρκος : il est l'auteur d'une dédicace à Ammon ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου Σωτήρος τοῦ πρεσβυτάτου υἱοῦ βασιλέως Πτολεμαίου τοῦ δευτέρου Εὐεργέτου (ID 2037). Il s'agit bien sûr de Ptolémée IX Sôter II²¹, fils de Ptolémée VIII Évergète II et de Cléopâtre III, qui régna sur l'Égypte conjointement avec sa mère de 117/6 à 107/6 avant d'être écarté du trône au profit de son cadet Ptolémée X Alexandre I^{er} et de revenir au pouvoir de 88/7 à 81/0. De 107/6 à 88/7 il règne à Chypre, en exil. P. Roussel considérait que la dédicace ne pouvait être rapportée qu'à une date postérieure au retour du souve-

rain en Égypte, c'est-à-dire entre 88 et 81. M.-Fr. Baslez²² allait plus loin en envisageant que cette dédicace à Ammon, fait assez rare il est vrai, devait être liée à la reprise de Thèbes, la cité d'Ammon, par Ptolémée Sôter II en 86/5. Cela me semble extrêmement peu convaincant. Si Μάρκος a indiqué que Sôter II était le fils *ainé* d'Évergète II, c'est évidemment pour marquer sa prééminence naturelle sur Alexandre I^{er}. Et à quel moment un prêtre de Sarapis, qui dut bénéficier de la générosité de Sôter II, pouvait-il flatter le mieux celui qu'il voulait honorer en rappelant son état d'ainé et sa légitimité sinon lorsque celui-ci se trouvait en concurrence avec son *cadet*, puis dépossédé de son trône par celui-ci, c'est-à-dire avant 88²³? La dédicace à Ammon, dont la popularité dans l'Égypte des Égyptiens était infiniment plus grande que celle de Sarapis dont on sait le peu de succès qu'il rencontra auprès des indigènes, va peut-être également dans ce sens de l'affirmation d'une légitimité²⁴. Il faut noter par ailleurs que le sacerdoce de Μάρκος doit être assez proche (le précédent?) de celui d'Ἀριστέας puisque dans les deux cas, ce qui est unique me semble-t-il, la canéphore est la même personne, Πρωτογένεια, fille d'Ἀριστέας. C'est la raison pour laquelle je daterais la prêtrise de Μάρκος de 99/8 plutôt que de 87/6.

Ἀριστέας : éphèbe en 107/6 (*IG* II/III 2, 1011, IV, 98), épimélète au début du I^{er} s. (*ID* 2508), sa prêtrise est connue par deux textes, *ID* 2107 et 2210. Sa fille Πρωτογένεια, canéphore lors de son sacerdoce avec sa sœur Φίλα, l'est également sous le sacerdoce de Μάρκος, qui est peut-être son prédécesseur; elle a pu demeurer en charge deux années de suite, et être assistée la deuxième année par sa sœur alors que leur père est en fonction. *ID* 2107 indique qu'Ἀριστέας fut prêtre avant Διονυσόδωρος puisque quelque chose consacré lors du sacerdoce du premier (bâtiment, statue...?) a fait l'objet d'une restauration lors du sacerdoce du second. Pour toutes ces raisons, je serais enclin à dater la prêtrise d'Ἀριστέας de 98/7 plutôt que de 86/5.

Λέων : connue par les seuls textes *ID* 2105-6 (en fait deux exemplaires d'une même dédicace), la prêtrise de Λέων est a priori difficilement datable avec précision. Le dédicant, Quintus, fils de Caius, doit être le fils ou le frère du prêtre de Sarapis de 115/4; un prêtre des Dioscures Cabires du même nom est connu (*ID* 1905,1). La dédicace est faite sur ordre du dieu transmis par l'onéirocrite, signe que le personnel du sanctuaire est assez étoffé, ce qui surprendrait pour une date postérieure à 88/7. La prêtrise de Λέων doit dater de 98/7 plutôt que de 86/5, comme celle d'Ἀριστέας, qui a pu le précéder en charge cette année-là (mais cela est douteux puisqu'Ἀριστέας fut épimélète quelques années plus tard) ou bien lui succéder. On pourrait concevoir que, Λέων mort en charge, Πρωτογένεια, étant canéphore cette année-là²⁵, en aura profité pour que son père succède au prêtre défunt, par on ne sait quel moyen.

Διονυσόδωρος : sa prêtrise, durant laquelle est restauré quelque monument consacré lors du sacerdoce d'Ἀριστέας, est connue par *ID* 2107. Comme le texte ne donne que la fin de son démotique (gén. ἰνεως), il est difficile de savoir à quelle tribu il appartenait (cf. *supra*). Si l'on accepte de dater la prêtrise d'Ἀριστέας de 98/7, celle de Διονυσόδωρος peut se placer théoriquement en 97/6 ou 85/4 (s'il est du même

Παλληνεύς), en 96/5 ou 84/3 (s'il est du dème Ἀθμονεύς ou du dème Ἀτηνεύς), en 94/3 ou 83/2 (s'il est du dème Ὀτρυνεύς), en 91/0 (s'il est du dème Μελοινεύς), en 89/8 (s'il est du dème Κικυννεύς), en 88/7 (s'il est du dème Ἀχαρνεύς) ou en 87/6 (s'il est du dème Αἰξωνεύς). Comme il est improbable que la cause des dégâts occasionnant cette restauration soit le temps, il doit s'agir d'une catastrophe, humaine ou naturelle ; P. Roussel songeait au saccage pontique, mais la raison peut être autre. Quoi qu'il en soit, les dégâts ont pu être causés aussi bien quelques jours ou quelques semaines après la consécration que dix ans plus tard ; aucune date ne peut donc être exclue sur ce critère d'une trop grande proximité chronologique avec la date de consécration²⁶. D'après les recoupements énoncés dans les pages précédentes, aux seules années 96/5, 89/8 et 88/7 n'ont pas été attribués de prêtres ; c'est peut-être l'une de ces années-là qu'il faut placer la prêtrise de Διονυσόδωρος ; mais aucune des autres dates proposées ci-dessus ne peut être exclue absolument.

Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀθηναῖος : deux inscriptions (*ID* 2068-2069) sont des dédicaces, la première à Ἄρτεμις Ἀγία, la seconde à Ἴσις, faites par Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀθηναῖος à l'occasion de son accession à la prêtrise pour la seconde fois. Aucun Φιλοκράτης n'étant connu pour la période 140/39-110/09, on doit en conclure qu'il exerça ses deux prêtrises soit avant 140/39, soit après 110/09 ou bien encore l'une avant et l'autre après.

La liste de prêtres et de pompostoles *ID* 2605, datée précisément de 158/7, conserve (l. 24-25) le nom du prêtre de Sarapis de cette année-là, [Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς], ce qui permet à P. Roussel de dater les quatre dédicaces *ID* 2114 et 2137-2139 de 158/7. Si *ID* 2137-2139 datent effectivement de la prêtrise de Φιλοκράτης d'Hamaxantia, il n'en va cependant peut-être pas de même pour *ID* 2114. La dédicace est faite ἐπὶ ἱερέως Φιλοκράτου (sans démotique ou ethnique) pour Isis (Ἴσιδι), tandis que les trois autres sont Σαράπει, Ἴσει, Ἀνούβει (et Ἀρποχράτει) ; la forme Ἴσει paraissant plus ancienne que la forme Ἴσιδι, je serais tenté de placer *ID* 2114 après *ID* 2137-2139. Ce Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς apparaît dans plusieurs inventaires : il est garant dans l'inventaire d'Anthestérios (*ID* 1416 B II,27-28) (157/6) ; des dons, effectués sous son sacerdoce sont enregistrés dans l'inventaire de Callistratos (156/5) (*ID* 1417 B, I,71,72,76,86) ; dans l'inventaire *ID* 1440 B,22 est nommé, au nominatif, Φιλοκράτης Ἀμαξαντεύς, et l'on peut dater ce fragment de 146/5 pour au moins deux raisons : les offrandes mentionnées dans ce fragment se retrouvent toutes, dans le même ordre, dans *ID* 1442 B,42-54 (145/4), et la transmission (*ID* 1440 B,10-11) faite l'année de l'établissement de l'inventaire a disparu dans *ID* 1442 où les offrandes sont reportées sans interruption ; dans l'inventaire de Métrophanès (145/4) (*ID* 1442 A,57) sont enregistrées des offrandes faites lors du sacerdoce de Φιλοκράτης (correspondant aux dédicaces *ID* 2138-2139) qui « n'ont dû être enregistrées qu'avec retard » (comm. à *ID* 1442, p. 151) ; enfin, il est mentionné comme prêtre dans l'inventaire *ID* 1415,7, que l'on peut très difficilement dater de 158/7 comme le pensaient P. Roussel et M. Launey sur la seule mention du nom de Philocratès ; en effet, aucune des offrandes mentionnées dans ce fragment n'apparaît ni

dans *ID* 1416 (157/6), ni dans *ID* 1417 (156/5), ni même dans *ID* 1442 (145/4) ; le seul point commun est la mention d'une donatrice nommée Bérénice. Mais, même s'il s'agit de la même personne (la nature de son offrande a disparu d'*ID* 1415), sa donation a pu être conservée depuis avant 157/6 jusqu'à la date de composition de l'inventaire *ID* 1415, que, pour toutes ces raisons, je serais enclin à placer après 145/4, c'est-à-dire après la seconde prêtrise de Philocratès d'Hamaxantia.

La question qui se pose est de savoir si l'on a affaire à un seul ou à deux prêtres différents. En suivant le raisonnement présenté par M.-Fr. Baslez dans plusieurs études²⁷, on pourrait imaginer que Philocratès, fils de Philocratès, Athénien, est le jeune fils de Philocratès, fils de Philocratès, d'Hamaxantia et d'une femme de naissance étrangère²⁸. Cela signifierait que le père comme le fils ont tous deux été prêtres de Sarapis à deux reprises : le père en 158/7 (indiscutable) et 146/5 (plus que probable), le fils deux fois (cf. *ID* 2068-2069) avant 141/0 ou une fois avant 141/0 et une fois après 109/8 (en 99/8 puisqu'il appartient à la neuvième tribu), voire deux fois après 109/8. Cette dernière hypothèse ne peut être retenue puisqu'il ne s'est pas écoulé suffisamment de temps entre 109/8 et 89/8 pour que la neuvième tribu se soit trouvée deux fois en situation de voir le prêtre de Sarapis choisi dans ses rangs. Il est par ailleurs peu probable que Philocratès Athénien, désormais assez âgé, ait tenu la prêtrise de Sarapis pour la deuxième fois en 99/8, c'est-à-dire au minimum 42 ans après sa première prêtrise. Seule la première hypothèse demeure donc plausible, celle qui voit Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀθηναῖος être en charge deux fois avant 141/0. Mais le fait qu'il n'apparaisse jamais dans les inventaires et que ses deux prêtrises, ajoutées à celles de son père, mettent encore plus à mal une rotation qui semblait être à peu près respectée entre 158/7 et 146/5 (dates des deux prêtrises paternelles) invite à considérer cette hypothèse avec beaucoup de circonspection.

P. Roussel a dû refuser l'identification de Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς avec Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀθηναῖος en partie à cause de la présence d'un démotique chez le premier et d'un ethnique chez le second, encore qu'ils ne soient évidemment pas incompatibles. Je crois que cette raison n'est pas justifiée. Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς doit être un clérouque installé à Délos au début de la colonisation athénienne. Il porte alors son démotique et devient prêtre de Sarapis en 158/7. Stabilisé à Délos, il reste attaché aux cultes isiaques puisqu'il semble être mentionné comme donateur peu avant 146/5. Il abandonne peu après son démotique pour un ethnique, devient Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀθηναῖος, peut-être pour marquer son attachement à Délos, peut-être à l'occasion de sa seconde accession à la prêtrise de Sarapis, douze ans après la première, en 146/5, précisément l'année où sont enregistrées des offrandes faites sous son sacerdoce. Le passage du démotique à l'ethnique pour des clérouques ayant décidé de rester sur l'île est attesté par ailleurs. Γοργίας Ἀσκληπιόδου Ἰωνίδης, clérouque (*ID* 1979), prêtre (*ID* 1499), agoranome (*ID* 1500), gymnasiarque (*ID* 1504, 1952 et 2589), dit parfois Ἀθηναῖος, est enterré à Rhénée dans le dernier tiers du II^e s. (*Stèles*, n° 79)²⁹.

Je considère que l'on peut désormais dater les deux prêtrises de Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς (ou Ἀθηναῖος) de 158/7 et 146/5 et renoncer à placer *ID* 2068-2069 après 110/09, mais en 146/5 (comme peut-être d'ailleurs *ID* 2114) (cf. *infra* pour quelques remarques sur les prêtrises datées entre 166/5 et 140/39).

Demeure enfin le problème posé par *ID* 2133 qui nous livre le démotique d'un prêtre (Ἄλλαιεύς), sans qu'il soit possible de dater ce texte avec plus de précision ; seule la mention d'Harpocrate, invoqué en quatrième position après Sarapis, Isis et Anubis, pourrait être l'indice d'une date assez récente (la première mention datée d'Harpocrate au Sarapieion C date de 127/6, *ID* 2146), quoique Harpocrate soit présent au Sarapieion B dès avant 166 (*IG* XI 4, 1260) et au Sarapieion A très peu de temps après cette date (*ID* 2116 et 2135). Si l'on devait placer toutefois ce sacerdoce après 110/09, la date de 108/7 (plutôt que 106/5 ou 94/3) est celle qui conviendrait le mieux pour ce prêtre issu de la deuxième tribu.

Quant au nom du prêtre mentionné dans le fragment *ID* 2214, les traces de lettres qui en subsistent ne permettent pas de l'identifier à l'un des personnages déjà connus.

Résumons-nous : il semble plus que probable que la rotation des tribus selon l'ordre officiel se soit poursuivie après 110/09 (malgré le « faux départ » de 109/8-108/7 qu'il n'est pas possible d'expliquer) et ce jusqu'aux dévastations des hommes de Mithridate en 88. Les raisons pour lesquelles P. Roussel voulait placer au moins deux prêtres après 88/7 ne s'imposent pas ; en fait, il apparaît qu'aucun prêtre n'est vraisemblablement mentionné après la date fatidique de 88/7 ; le temple a dû être saccagé par les troupes pontiques et l'utilité d'un prêtre n'apparut plus à qui que ce soit. C'est à un zacore, peut-être bien connu pour avoir exercé cet office au moins une ou deux fois auparavant, que dut revenir la charge de s'occuper de ce qui restait du sanctuaire ; ses années de zacorat servent alors à dater les dédicaces, dont deux seulement nous sont parvenues pour cette époque. Quant à la double prêtrise de Philocratès, fils de Philocratès, elle est à placer en 158/7 et 146/5 et non à deux dates postérieures à 110/09.

Au terme de cette enquête, je pense que l'on peut établir une liste des prêtres de Sarapis à Délos, pour la période allant de 109/8 à 88/7, qui ressemblerait à celle qui suit. Les prêtrises datées avec certitude sont en caractères gras, celles datées avec de très fortes présomptions sont en caractères fins, les prêtrises datées avec plus ou moins d'incertitude sont en caractères italiques.

Ἀπολλοφάνης Διονυσίου Κηφισιεύς (ιερεὺς) (καὶ)		
Διονύσιος Ζήνωνος Κηφισιεύς (ὑφιερεὺς)	(109/8)	I
<i>[- - - Ἄλλαιεύς</i>	(108/7)	II
<i>Ἀθηναγόρας Ἐλένου Κηφισιεύς</i>	(107/6)	I
Πρωτογήνης Λεωνίδου Φιλάδης	(106/5)	II
<i>ἸἈθηνάδης ἸἈθηνάδου ? Κυδίαθηναϊεύς (καὶ)</i>		

Θεόμνηστος Θεογένου Κυδαθηναίεύς	(105/4)	III
Ἀπολλόδωρος Ἀπολλοδώρου Κρωπίδης	(104/3 ou 92/1)	IV
Δράκων Φλυεύς	(103/102)	V
Ἄ[---]ης Θορίκιος	(102/1)	VI
Θεόβιος Διονυσίου Ἀχαρνεύς	(101/0)	VII
Κυδήνωρ Διονυσίου Μελιτεύς	(100/99)	VIII
Μάρκος Ἐλευσίνιος	(99/8)	IX
Λέων Ἀγαθάρχου Μαραθώνιος (καὶ)		
Ἀριστέας Ἀριστέου Μαραθώνιος	(98/7)	X
Εὐκτίμενος Εὐδήμου Εἵτεαῖος	(97/6)	XI
Διονυσόδωρος [--- --]νεύς	(96/5, 89/8 ou 88/7)	
Ἀρτεμίδωρος Ἀπολλοδώρου Λαμπρεύς	(95/4)	I
Δίκαιος Δικαίου Ἰωνίδης	(94/3)	II
[--- Παιλιανεύς (καὶ)		
Διογένης Διογένους Κυδαθηναίεύς	(93/2)	III
Ἀπολλόδωρος Ἀπολλοδώρου Κρωπίδης	(92/1 ou 104/3)	IV
[---] Ἀπολλοδώρου Φλυέως	(91/0)	V
Ἑλληὴν Θεοδωσίλου Σφήτιος	(90/89)	VI
Διονυσόδωρος [--- --]νεύς	(89/8, 88/7 ou 96/5)	

Il resterait à tenter d'appliquer le même type d'analyse à la période 167/6-140/39. On connaît, grâce aux inventaires, les noms d'un certain nombre des prêtres ayant officié au Sarapieion C durant les 25 premières années de la colonisation athénienne. Mais l'absence de patronymique et de démotique rend, le plus souvent, la tâche quasi insurmontable en l'état. Il faudrait qu'une étude d'ensemble se porte sur les inventaires de la période athénienne pour en tirer de moins hypothétiques remarques. Voyons malgré tout ce qu'il en est.

Un relevé, que je crois exhaustif en l'état de la documentation, fait connaître les prêtres suivants pour la période 167/6-140/39.

Ἀθηναγόρας Κυδαντίδης : connu par *ID* 1416 A I,47 (157/6) et sans doute *ID* 1434 I,3,9-10,16-17 (155/4-147/6), il appartient à la cinquième tribu (*PI*, p. 7 n° 21).

Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς : ses deux prêtrises sont datées de 158/7 et 146/5 ; cf. *supra* (*PI*, p. 123 n° 962, 964).

Δ[---] Ζηνοδώρου Τρικωρύσιος : connu par *ID* 2136, que P. Roussel date impérativement d'avant 158/7 sans que j'en perçoive les raisons ; il appartient à la dixième tribu (*PI*, p. 37 n° 267).

Εἰρηναῖος : connue par *ID* 1416 A I,53 (157/6), sa prêtrise est à placer vraisemblablement en 157/6, car Εἰρηναῖος date des offrandes qui apparaissent précisément dans l'inventaire de cette année-là (*PI*, p. 53 n° 392).

Κτήσιππος Ἀνακκιεύς : connue par *ID* 1416 A I,64, sa prêtrise est à placer avant 157/6 (*PI*, p. 79 n° 606) ; or il appartient à la neuvième tribu, tout comme Philocratès d'Hamaxantia, ce qui pose un problème. Pour respecter un ordre rigoureux de rotation des tribus, il faudrait donc supposer, soit que les deux prêtres ont exercé leur charge en même temps, ce qui me semble peu probable, soit que l'un a succédé à l'autre, ce qui est douteux. Il faut donc admettre que la rotation des tribus n'est pas absolue à cette époque. Peut-être suit-elle la chronologie des archontes athéniens. Or on sait que pour la période 160/59-142/1, elle est plus qu'incertaine.

Ἀμμώνιος : connue par *ID* 1416 A I,65 et 1417 B I,69, sa prêtrise est à placer avant 157/6 (*PI*, p. 11 n° 53).

Ἴππων : connue par *ID* 1417 A II,137, sa prêtrise est à placer avant 156/5 (*PI*, p. 72 n° 541).

Σαραπίων : connue par *ID* 1417 B I,82, sa prêtrise est à placer avant 156/5 (*PI*, p. 108 n° 844).

Λέων : connue par *ID* 1417 B I,84, sa prêtrise est à placer avant 156/5 (*PI*, p. 81 n° 626).

Ζήνων Διοσκουρίδου Λομπρεύς : connu par *ID* 2098, 2118 et 2203. Le dédicant d'*ID* 2138-2139 (158/7) consacre également, sur ordre des dieux, pour sa famille, les murs d'une chapelle et l'escalier qui devait permettre d'y accéder, lors du sacerdoce de Ζήνων Διοσκουρίδου Λομπρεύς, appartenant à la première tribu (*ID* 2098 et 2203, deux exemplaires, le second fort mutilé, de la même dédicace) (*PI*, p. 63 n° 466).

Ληνώϊος Ἑρμειος : se fondant sur la datation de l'archontat de Phaidrias (149/8) proposée par B. D. Meritt³⁰, R. S. Fisher³¹ a cherché quel pouvait être le prêtre de Sarapis dans la liste de sacerdoces *ID* 1499. S'appuyant sur la rotation officielle des tribus, il a noté que le seul prêtre appartenant à la sixième tribu était Ληνώϊος Ἑρμειος, ce qui l'a conduit à restituer le nom de ce prêtre dans *ID* 2083. Cette hypothèse a la fragilité de son ingéniosité, d'autant que la date de 153/2 admise jusqu'alors pour l'archontat de Phaidrias semble encore solide. Le fait que l'ordre de rotation des tribus n'a visiblement pas été respecté à cette époque et que la date retenue par Fisher n'est pas certaine, loin de là, n'invite pas à retrouver assurément en Ληνώϊος un prêtre de Sarapis, ni à restituer son nom dans *ID* 2083. Cela reste une simple possibilité (*PI*, p. 83 n° 631).

Διονυσ[— —] : connue par *ID* 1434 I,6-7,14-15, sa prêtrise est à placer avant 146/5 et peut-être plus précisément entre 156/5 et 146/5 (*PI*, p. 46 n° 346).

Κρότης : connue par *ID* 1442 A,52 et *ID* 1453,2, sa prêtrise est à placer peu avant 145/4 (*PI*, p. 78 n° 600).

[— —] Ἀναφλύστιος : connu par *ID* 2041, il appartient à la onzième tribu ; c'est lors de sa prêtrise que le temple d'Isis fut dédié par le peuple des Athéniens.

Εὐμένης : connue par *ID* 2140, sa prêtrise est à placer avant 140/39 ou après 110/09 puisqu'Εὐμένης est absent de la liste *ID* 2610. La paléographie invite à envisager une date antérieure à 140/39 (*PI*, p. 59 n° 438).

En partant de ces quelques observations, on doit constater qu'il est bien difficile de croire que l'ordre de rotation officiel des tribus a été suivi sans failles entre 167/6³² et 140/39. En admettant que le premier prêtre nommé par Athènes appartenait à la première tribu, une rotation stricte ne peut donner pour 137/6 un prêtre issu de la neuvième tribu³³, que l'on fixe à 167/6 ou à 166/5 la date de cette première nomination. De plus, on connaît deux prêtres issus de la neuvième tribu (Philocratès et Ctésippos) dont la prêtrise est impérativement à situer entre 167/6 et 157/6 et qui n'ont pas dû être en charge la même année, les offrandes déposées au sanctuaire sous leurs prêtrises respectives ne se suivant pas dans les inventaires qui les mentionnent.

Si l'on peut désormais tenir pour acquis que le titulaire de 158/7 et de 146/5 fut Φιλοκράτης Φιλοκράτου Ἀμαξαντεύς et celui de 157/6 Εἰρηναῖος, il demeure quasi impossible de dater avec certitude les autres prêtrises. Il faut espérer que de nouveaux éléments viennent un jour nous permettre de préciser tout cela.

Pour finir, nous connaissons le nom de plusieurs des prêtres du Sarapieion C ayant exercé leur sacerdoce à l'époque de l'Indépendance, car ils sont mentionnés dans l'inventaire *ID* 1403 Bb II. Composé au tout début de l'administration athénienne, il indique quelles offrandes faites au Sarapieion ont été déplacées dans l'Artémisieion (liste que l'on retrouve en partie dans l'inventaire *ID* 1412 Aa et en totalité dans *ID* 1417 A II). Cependant, de ces dix prêtres, nous ignorons presque tout. L'ordre suivi pour la présente liste, du prêtre le plus anciennement en charge au prêtre le plus récemment en charge, est celui que l'on pourrait déduire d'une étude comparée des divers inventaires, avec toute l'incertitude que cela comporte.

Ἀριστόνομος : connu par *ID* 1403,42,61, 1412 a,[48],[56] et 1417 II,61,85 (*PI*, p. 24 n° 160).

Ἀρκέων : connu par *ID* 1403,47, 1412 a,[50] et 1417 II,67 (*PI*, p. 25 n° 168).

Σωτέλης : connu par *ID* 1403,48 (*PI*, p. 117 n° 910) ; il apparaît, dans des séquences d'offrandes parallèles à celle d'*ID* 1403, dans *ID* 1412 a,50 et 1417 A II,70, toujours pour dater la même offrande, un ποτήριον ῥοδιακόν offert par l'association des thérapeutes, mais sous un autre nom, celui de Σάτυρος (*PI*, p. 109 n° 851) ; il ne s'agit pas de deux prêtres différents ; il est cependant difficile de savoir à quel moment apparut l'erreur sur son nom : le nom fourni par *ID* 1403 est-il faux et un inventaire postérieur a-t-il corrigé

cette erreur, ou bien le nom fourni par *ID* 1403 est-il juste et l'erreur n'est-elle apparue que dans un inventaire (de peu) postérieur, pour s'imposer ensuite ? Toujours est-il qu'entre 166 et 157 une erreur ou une correction fut faite sur le nom de ce prêtre.

Τέλλις : connu par *ID* 1403,49-50, 1412 a,[51] et 1417 II,71 (*PI*, p. 118 n° 925).

Οἶκων Διδύμου : connu par *ID* 1403,51,62, 1412 a,[52],56 et 1417 II,73,86-87 (*PI*, p. 96 n° 741).

Σωτίων Σωτίωνος : connu par *ID* 1403,53, 1412 a,52-53 et 1417 II,76 (*PI*, p. 117 n° 916).

Ἀριστόβουλος Ἀριστοβούλου : connu par *ID* 1403,57,68, 1412 a,[54],[59] et 1417 II,80,93-94 (*PI*, p. 23 n° 154).

Ἀρχίας Ἐμμενίδου : connu par *ID* 1403,70, 1412 a,59-60 et 1417 II,95-96 (*PI*, p. 28 n° 189).

Κτησικλῆς Ἀντιγόνου : connu par *ID* 1403,82-83, 1412 a,[65] et 1417 II,110 (*PI*, p. 79 n° 605).

Καλόδικος : connu par *IG* XI 4, 1224 (*PI*, p. 75 n° 573).

Il est aléatoire de considérer Μόνιμος (*PI*, p. 90 n° 688) comme un prêtre du Sarapieion C à partir de la seule inscription *IG* XI 4, 1343 (*CE* 46), fort mutilée, qui peut dater de la fin du III^e s., et qui se présente comme suit : [Οἱ Σαρα ?]πιασταῖ ---|--- οὓς συνήγαγε ?]ν Μόνιμοις ---|--- ὁ ἱερε ?]ὺς καὶ οἱ σύμβαλόμενοι ? ---|--- -]α τούτων [---|--- -]ι Ἀπόλλωνι ? ---|---] Ἀρτέμιδι ? ---]. Monimos doit plutôt être le président d'une association de Sarapiastes tenant ses réunions dans le Sarapieion B. Il en va de même pour Μεννέας Κλέωνος Καρπασεώτης (*PI*, p. 86 n° 661), connu par plusieurs inventaires pour quatre offrandes différentes, sur une assez longue période de temps : offrande d'un ποτήριον (une coupe à boire) avant 183 (*IG* XI 4, 1307,8 et 1308,2-3, *ID* 1403 Bb II,65, 1412 a,57 et 1417 A II,88-89), d'un σκαφίον (une tasse pour boire) avec l'image d'Isis et de Sarapis avant 166 (*ID* 1403 Bb II,72, 1412 a,60 et 1417 A II,89-90), d'un autre ποτήριον avant 166 (*ID* 1403 Bb II,83-84 et 1417 A II,111-112), enfin d'un second σκαφίον avant 155 (*ID* 1412 a,65).

Appendice

FIG. 1

ID 2610. Plaque de marbre blanc en deux fragments brisée en haut et à droite, qui fut remployée dans une construction. 110/09.

J'indique entre parenthèses le patronymique de chaque prêtre, qui ne figure jamais sur cette stèle, puis, dans une première colonne, la date de sa prêtrise, ensuite, dans une deuxième colonne, la concordance avec la *Prosopografia Isiaca* de F. Mora et enfin, dans la colonne de droite, le numéro de la tribu selon l'ordre officiel.

	[Τιμ[— —]] ³⁴			
	δημοσ[— —]			
	δημόσιος]		p. 133 n° 1079	
	Φανόβιος Ἐλευσίνιος καὶ]		p. 121 n° 944	IX
5	Δημήτριος	(137/6)	p. 40 n° 288	
	Ἀστίας (Ἀστίου) Τρικορύσιος	(136/5)	p. 30 n° 205	X
	Ζήνων (Εὐρήμωνος) Ἀναφλύστιος	(135/134)	p. 63 n° 466	XI
	Ἑλλην ³⁵ (Μύισκου) Σουνιεὺς	(134/3)	p. 54 n° 405	XII
	[Κ]ηφισόδωρος Λαμπτερεὺς	(133/2)	p. 76 n° 581	I
10	[Μ]ένανδρος Φιλιάδης	(132/1)	p. 86 n° 656	II
	[Φιλοκλῆς (Διοκλέους) Παιανιεὺς	(131/0)	p. 122 n° 960	III
	[Νέων (Ἐρμοκράτου) Λευκονοεὺς	(130/29)	p. 91 n° 702	IV
	[Σω]κλῆς (Ἀφροδισίου) Φλυεὺς	(129/8)	p. 115 n° 894	V
	[Εὐθ]ύμαχος (Ἐργοχάρου) ἐκ Κεραμέων	(128/7)	p. 58 n° 432	VI
15	[Λυκί]σκος (Παυσανίου) Ἀχαρνεὺς	(127/6)	p. 83 n° 635	VII
	[Ἀθη]ναγόρας (Ἀθηναγόρου) Μελιτεὺς	(126/5)	p. 5 n° 18	VIII
	[Κ]λεόφαντος	(125/4)	p. 77 n° 590	IX(?) ³⁶
	Δημήτριος (Ἐρμησίωνος) Μαραθώνιος	(124/3)	p. 42 n° 303	X
	Δημόφιλος (Πολυκλέους) Ἀλωπεκῆθεν	(123/2)	p. 43 n° 315	XI
20	Διοκλῆς (Διοκλέους) Τυρμειδῆς	(122/1)	p. 47 n° 343	XII
	Δημήτριος Περγασῆθεν	(121/0)	p. 42 n° 305	I
	Δάμων (Τίμωνος) ἐγ Μυρρινούττης καὶ		p. 39 n° 276	
	[Τή]λεφος Ὀτρυνεὺς	(120/19)	p. 118 n° 927	II
	Διονύσιος (Μηνίου) Παιανιεὺς	(119/8)	p. 50 n° 364	III
25	[Στα]ίσεας (Φιλοκλέους) Κολωνῆθεν	(118/7)	p. 112 n° 877	IV
	[Ἰπ]όνικος (Ἰππονίκου) Φλυεὺς	(117/6)	p. 72 n° 540	V
	Στρατόδαμος Θορίκιος καὶ]		p. 113 n° 885	
	Διονύσιος (Διονυσίου) Σφήττιος	(116/5)	p. 48 n° 360	VI
	Γάιος Γαίου Ἀχαρνεὺς	(115/4)	p. 35 n° 248	VII
30	Ἀριστίων (Εὐδόξου) Μελιτεὺς	(114/3)	p. 23 n° 152	VIII
	Νικόστρατος Πειραιεὺς καὶ		p. 94 n° 720	
	Καλλίστρατος Ἐροιιάδης	(113/2)	p. 75 n° 571	IX



Fig. 1. ID 2610 (cliché EFA).

	Σέλευκος (Ἀνδρονίκου) Ῥαμνούσιος	(112/1)	p. 110 n° 855	X
	Δημήτριος (Δημητρίου) Ἀναφλύσιος	(111/0)	p. 41 n° 297	XI
35	Σωσίων (Εὐμένους) Οἰναῖος	(110/09)	p. 116 n° 907	XII

On s'est interrogé sur la personnalité et la fonction des individus mentionnés aux l. 2-3 de cette liste.

L. 2 A. Hauvette lisait ΔΗΜΟΙ, Th. Homolle ΔΗΜΟΣΙΟΙ (en s'inspirant sans doute trop de la l. 3 car il me semble impossible que l'on ait pu lire sur cette ligne plus de cinq lettres), P. Roussel ΔΗΜΟΣΙ. Comme l'écrivait fort justement ce dernier à partir de sa lecture : « la l. 3 peut justifier la restitution Δημόσιος³⁷, mais les vestiges qui subsistent ne garantissent ni n'infirmement cette restitution » (CE, p. 123). On ne pouvait donc jusqu'alors considérer avec certitude que deux années durant, un *demosios* fut en charge du Sarapieion C ; ΔΗΜΟΙ, voire ΔΗΜΟΣΙ pouvaient n'être que le début d'un nom comme *e.g.* Δημοσθένης. Cependant, une révision de la pierre en mai 1996 m'a permis de repérer, après le Σ, la partie inférieure d'une haste verticale — à moins qu'il ne s'agisse simplement d'un éclat ou d'une éraflure, mais je ne le pense pas — qui appartiendrait évidemment plutôt à un Ι qu'à un Θ. Dans ce cas, si ma lecture est exacte, la restitution δημόσιος semble s'imposer ; comme le notait déjà W. S. Ferguson, ce nom ne peut guère être qu'un substantif.

L. 3 on lit encore ΔΗΜΟΣΙΟΙ, et l'on doit restituer là aussi δημόσιος. On connaît des δημόσιοι dans les cultes de Zeus Kynthios (ID 1892) et d'Hagnè Aphrodite (ID 2232-2234, 2255-2256), mais il est bien difficile de préciser leur rôle exact. Il semble en fait qu'Athènes ait confié au moins un an la responsabilité du sanctuaire à l'un de ses esclaves publics, sans doute à cause d'un problème interne à la cité attique dont nous ne savons rien.

*Abréviations utilisées :

CE = P. ROUSSEL, *Cultes égyptiens* (1916)

PI = F. MORA, *Prosopografia Isiacca*, EPRO 113 (1990).

1 Le fragment inférieur (l. 25-35) fut publié par A. HAUVETTE, *BCH* 6 (1882), p. 350 n° 78 et les deux fragments réunis par Th. HOMOLLE, *BCH* 17 (1893), p. 146 ; P. ROUSSEL en donna une nouvelle édition dans ses *CE*, sous le n° 73 et fig. 16. Je redonne ce texte avec une photographie et les correspondances avec *PI*, en appendice à la fin de cette étude. Toutes les dates s'entendent av. J.-C.

2 S. V. TRACY, *Contributors of First Fruits for the Pythais, Beiträge zur klassischen Philologie* 139 (1982).

3 W. B. DINSMOOR, *The Athenian Archon List in the Light of Recent Discoveries* (1939), p. 288-289.

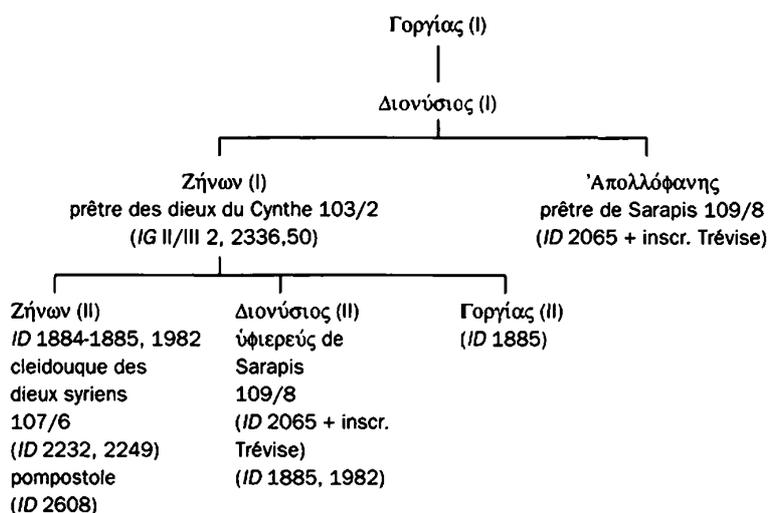
4 M. GUARDUCCI, « Antichità greche nel Museo di Treviso », *ASAA* 30-32 (1952-1954), p. 175-184 et fig. 1.

5 Pour les archontes athéniens de l'époque hellénistique, cf. la liste proposée par B. D. MERRITT, « Athenian Archons 347/6-48/7 B.C. », *Historia* 26 (1977), p. 161-191.

6 La fonction d'ὑφιερεύς est connue également par une inscription de Tégée (*IG* V 2, 49,4).

7 La découverte de ce texte permit à M. Guarducci de compléter autant que faire se put *ID* 2065 et de rejeter au passage les restitutions proposées par P. Roussel pour les l. 1 et 5 (*CE* 144 suivi par *ID* 2065).

8 Le stemma de cette famille peut se présenter ainsi (cf. *ID* 1885) :



9 Une conclusion qu'elle réaffirme dans *ASAA* 37-38 (1959-1960), p. 429.

10 Par exemple F. DUNAND, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, *EPRO* 26/III (1973), dans sa

Prosopographie du clergé isiaque ou encore dans *PI*, où F. Mora s'inspire toutefois, de manière critique, des propositions de M. Guarducci.

11 D'après la finale de son démotique, Dionysodoros peut appartenir à l'un des démos suivants : Ὀτρυνεύς (II), Μελαινεύς (V), Κικυννεύς (VI), Ἀχαρνεύς (VII), Αἰξωνεύς (VIII), Παλληνεύς (XI), Ἀθμονεύς ou Ἀτηνεύς (XII).

12 La publication de la stèle de Trévise a montré que la restitution du nom de ce prêtre dans *ID* 2065, proposée par P. Roussel, était caduque.

13 Sur les épimélètes de Délos, cf. la liste dressée par Chr. HABICHT, « Zu den Epimeleten von Delos 167/88 », *Hermes* 119 (1991), p. 194-216, qui réactualise celle dressée par P. ROUSSEL dans *Délos, colonie athénienne* (1916), p. 100-118.

14 Et peut-être 2039 et 2159.

15 W. B. DINSMOOR, *op. cit.* (*supra*, n. 3), p. 288-289.

16 Cela pourrait confirmer la première restitution (longue) de P. Roussel pour *ID* 2039,1 Δίκαιος Δικαίου Ἰωνίδης ἱερεὺς γενόμενος Σαράπιδος κτλ.] ; le prêtre de Sarapis de 94/3, sorti de charge, est honoré lors de l'épimélatat d'Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς, en 93/2, lors du sacerdoce de [- - - Παλαινεύς ; le même prêtre doit être mentionné dans *ID* 2159 fgt a,3 et le nom d'Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς restitué dans le fgt b,2.

17 Il faut alors restituer le nom d'Ἄροπος Λέοντος Ἀζηγιεύς dans *ID* 2616,1.

18 P. Roussel juge improbable qu'il s'agisse ici du patronymique et du démotique du prêtre de Sarapis, mais plutôt de celui du second surintendant aux affaires sacrées, qui aurait remplacé ou aurait été remplacé par Κλειτοφών Γοργίου Ἰωνίδης connu comme collègue de Δημόδοτος Ἀθηνίωνος Ἀλαιεύς par *ID* 2255, la cinquième ligne de l'inscription étant trop courte pour renfermer le nom du prêtre ; comme seule la partie droite du bloc est conservée, il est difficile de préciser la longueur des lignes, d'autant qu'en début de l. 3 on doit vraisemblablement restituer le nom d'Anubis, voire celui d'Ἥρακράτης, créant ainsi une longueur de ligne suffisante pour restituer l'intégralité du nom d'un prêtre dont l'absence étonnerait pour une dédicace faite par le peuple des Athéniens dans l'enceinte du Sarapieion C.

19 Cette datation quasi assurée donne la date d'*ID* 2255 qui fait mention de l'épimélate Δημέας.

20 La stèle funéraire d'un Ἑλλήνῃ Θεοδοσίου Σφήττιος, qui doit être notre homme, est connue à Athènes (IG II/III 2, 7516). Il n'est cependant pas possible en l'état de la dater avec précision.

21 Et non pas de Ptolémée VII (M.-Fr. BASLEZ, *Recherches sur les conditions de pénétration et de diffusion des religions orientales à Délos* [1977], p. 317), ni de Ptolémée VIII (PI, p. 85, 106).

22 M.-Fr. BASLEZ, *Délos* (1977), p. 191.

23 Et pas seulement lors de son exil chypriote, de 107/6 à 89/8. En effet, dans ID 1531, datée avec certitude de 111/0, Ptolémée Sôter II se fait déjà appeler ὁ πρεσβύτατος. Il faut rappeler que les tensions entre Cléopâtre III et Sôter II apparurent rapidement lors de leur règne conjoint ; avant d'être évincé pour plusieurs années à partir de 107/6 au profit de son jeune frère, Sôter II avait déjà été écarté du trône au moins à deux reprises par sa mère (cf. P. W. PESTMAN, *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques*, *Papyrologica Lugduno-Batava* XV [1967], p. 66-68). Il se fit sans doute appeler ὁ πρεσβύτατος dès qu'il se sentit en difficulté face à son cadet, en 111/0 et peut-être même avant.

24 Certes, on pourrait supposer que la dédicace est faite pour un souverain légitime, l'aîné, enfin de retour sur un trône qui est le sien, suite à une aide (financière) apportée par celui-ci pour la restauration d'un temple sérieusement endommagé (ce qui est au moins vraisemblable) par les troupes de Mithridate en 88. La dédicace à Ammon est moins compréhensible, sauf à suivre l'idée de M.-Fr. Baslez, ou d'estimer que le prêtre s'adresse à Ammon parce que Sarapis, Isis et les autres ont abandonné le sanctuaire, puisqu'ils n'ont pas empêché sa destruction partielle. Cela me semble pour le moins improbable.

25 Ce qui est vraisemblable ; la canéphore de Λέων n'est pas nommée dans les textes.

26 Le *Titanic* n'a pas attendu trente ans pour couler.

27 Le problème de l'utilisation de l'ethnique athénien ou du démotique a été discuté à plusieurs reprises par M.-Fr. Baslez, dans les *Acts of the 8th International Congress for Greek and Latin Epigraphy* II (1987), p. 46-50, dans *The Greek Renaissance in the Roman Empire* (1989), p. 17-36 et dans *L'étranger dans le monde grec* II (1991), notamment p. 25-26.

28 Proche est le cas d'un père portant le démotique, Πρωτογένης Σουνηεύς (ID 1442 A,66) tandis que le fils, Πρωτογένης Πρωτογένου Ἀθηναῖος (prêtre aux Hermaia

entre 135 et 105 [ID 2595], et mort à Délos au I^{er} s. [*Stèles*, n° 459 ; cf. PI, p. 105 n° 810]) porte l'ethnique, dans cette famille bien installée à Délos.

Cf. P. ROUSSEL, *op. cit.* (*supra*, n. 13), p. 59 n° 8.

29 Cf. PI, p. 36-37 n° 262.

30 B. D. MERITT, *loc. cit.* (*supra*, n. 5), p. 184. Elle n'est pas acceptée par tous, puisque Chr. HABICHT, *loc. cit.* (*supra*, n. 13), p. 197, par exemple, fait toujours de Βύττακος Πύρρον Λαμπιτρεύς, épimélète de l'île sous Phaidrias, celui de 153/2 ; cf. déjà, *id.*, *Hesperia* 57 (1988), p. 240 et n. 27 ; voir également G. BUGH, *ZPE* 83 (1990), p. 25-35.

31 R. S. FISHER, « A New Priest of Sarapis on Delos », *ZPE* 58 (1985), p. 117-118.

32 À propos de la difficulté à fixer l'année durant laquelle furent nommés les premiers fonctionnaires athéniens sur Délos (167/166 ou 166/165), Chr. Habicht m'écrit (lettre du 2 décembre 1996) : « Dieselbe Ungewißheit bestand lange für den Beginn der Liste der Gymnasiarchen (ID 2589) : 167/6 nach Roussel, 166/5 nach Plassart. Die noch immer unveröffentlichte Inschrift zu Ehren des Gymnasiarchen Pausanias von Melite (RA 1948 I 263-4) zeigt, daß dieser Gymnasiarch im Jahr des athenischen Archons Pyrrhos (158/7) war ; ID 2589 zeigt ihn als zehnten Inhaber des Amtes, so daß der erste Gymnasiarch 167/6 amtiert haben muß (vermutlich nur einen Teil des attischen Jahres). Dies dürfte dafür sprechen, daß auch der erste athenische Sarapispriester in Delos sein Amt schon 167/6 angetreten hat, nicht erst 166/5 ».

33 Même en comptabilisant (ou en décomptant) les années où les δημόσιοι furent en charge du sanctuaire.

34 Une révision de la pierre en mai 1996 m'a permis de repérer après le M la partie inférieure d'une haste oblique qui pourrait bien appartenir à un A ; cependant les noms commençant par TIMA- sont trop nombreux pour permettre une proposition solide.

35 L'E initial se distingue sur la pierre (lecture de mai 1996).

36 Malgré l'absence de démotique, il serait logique que ce prêtre appartînt à la neuvième tribu.

37 La position du premier crochet dans cette citation, sauf erreur typographique, peut poser le problème de savoir si P. Roussel a bien lu ΔΗΜΟΙΣ comme il l'écrit p. 124 ou simplement ΔΗΜΟΙ ; je pencherais plutôt pour l'erreur typographique.